

Je pense donc que le gouvernement devrait concentrer ses efforts sur l'affermissement des Nations Unies.

Personne ici ne niera que les Nations Unies sont le meilleur garant d'une paix mondiale stable. Nous savons tous, cependant, qu'il existe dans la charte, dans l'organisation, l'activité et les rouages administratifs des Nations Unies, en particulier du Conseil de sécurité, des failles qui empêchent l'organisme de fonctionner aussi bien que nous le désirons. Comme le bon fonctionnement de cet organisme et les fins utiles qu'il poursuit constituent notre meilleur rempart, le gouvernement devrait diriger ses efforts vers la modification, la réforme et l'amélioration de la charte des Nations Unies, en vue de la rendre plus utile pour notre pays, aussi bien que pour les pays amis et alliés, bref, pour tous les pays du monde.

Je devrais peut-être soumettre ma proposition au ministère des Affaires extérieures, car elle entre dans sa sphère d'activité, mais les questions de défense sont tellement liées, selon moi, aux affaires extérieures que je crois devoir en traiter ici, d'autant plus qu'on discutera tantôt des relations entre pays et des effets que notre politique de défense peut avoir sur eux. Lors de l'examen de notre politique de défense, tenons toujours compte de ses effets sur les affaires internationales.

La prolifération des armes nucléaires m'inquiète. On en a discuté de temps à autre à la Chambre. Depuis des années, on a tâché d'en tirer un capital politique. Lorsque le Canada a accepté des ogives nucléaires destinées au Bomarc, j'ai dit que, dans une certaine mesure, nous devenions une puissance nucléaire. Le premier ministre et certains membres de son cabinet se sont empressés de le nier. Je n'ignore pas le raisonnement invoqué: il s'agit d'armes défensives et il faudrait un effort d'imagination inouïe pour y voir des armes offensives et, selon l'acception ordinaire du terme, nous ne sommes donc pas devenus une puissance nucléaire.

Cela n'a peut-être pas grand rapport avec la question, mais lorsqu'on a proposé l'autre jour un traité de non-agression en ce qui concerne l'emploi d'armes nucléaires, on a suggéré au moins un accord en vertu duquel les armes nucléaires ne seraient pas employées contre les pays qui n'en n'ont pas. Toutefois, je n'ai pas remarqué qu'on propose, dans ce traité, une disposition selon laquelle les armes nucléaires ne seraient pas employées contre les pays qui n'ont pas d'armes nucléaires offensives.

Je n'ai jamais pu faire entre armes offensives et armes défensives la simple distinction qui semble satisfaire certaines gens lorsqu'ils considèrent ces questions. Comme bien d'autres, je n'ai jamais bien compris pourquoi, à cause de mes connaissances techniques restreintes, quand nous aurons une arme nucléaire adaptée au Bomarc, cette même arme ne pourrait pas être employée dans un missile modifié pour en faire une arme offensive dans l'avenir.

Si j'ai moi-même des doutes à ce sujet, on peut alors comprendre bien facilement pourquoi d'autres pays, que la prolifération des armes nucléaires préoccupe, sont d'avis que nous ne sommes pas très honnêtes quand nous disons que les Bomarc ne sont que des armes défensives, alors que nous n'avons pas agrandi le cercle des pays possédant des armes nucléaires offensives. Comment ne peuvent-ils pas conclure logiquement que le Canada possède réellement des armes nucléaires, que nous avons été complices de leur prolifération et que les efforts du Canada visant, au niveau des affaires étrangères, à aider à mettre un frein à toute nouvelle extension des armes nucléaires sont, pour ne pas dire davantage, complètement hypocrites. Il va sans dire qu'au Canada l'hypocrisie dans le domaine des armes nucléaires ne se borne pas aux Bomarc et aux affaires étrangères.

• (5.10 p.m.)

Cette attitude hypocrite est devenue de plus en plus évidente chaque fois que la question des Bomarc a été abordée. Chacun d'entre nous se souviendra, je pense, des discussions qui ont eu lieu à la Chambre lorsque le gouvernement actuel a déclaré, avec insistance, que le pays avait pris des engagements à ce sujet. Je me souviens très bien qu'en réponse à une question que je lui ai posée le 7 juin 1963, le premier ministre a déclaré que la décision de doter les Bomarc d'ogives nucléaires était une erreur. Cela indique, a-t-il ajouté, que la décision prise antérieurement était aussi une erreur. Certes, si la décision prise avant juin 1963 constituait une erreur, cette erreur était encore plus évidente en 1963. Le premier ministre avait alors reconnu qu'avant d'être doté d'armes nucléaires, le pays devait d'abord accepter d'acquiescer des Bomarc. Y a-t-il un aspect de notre politique de défense qui soit plus ridicule que de poursuivre la réalisation d'un programme qui, même avant 1963, était reconnu comme une erreur?